



Appel d'initiatives d'économie circulaire en économie sociale

Le [TIESS](#), l'[Institut EDDEC](#) et leurs partenaires sont à la recherche d'initiatives au Québec qui mettent de l'avant des stratégies d'[économie circulaire](#), dans une dynamique d'[économie sociale](#).

Les 5 projets sélectionnés :

- se verront offrir **un accompagnement de près d'un an et demi**, sur mesure, en fonction de leurs besoins spécifiques¹ ;
- bénéficieront des **connaissances les plus à jour** pouvant favoriser le succès du projet (aspects techniques, modèles d'affaires, gouvernance, évaluation des retombées, aspects spécifiques à une filière, etc.) ;
- profiteront d'une **visibilité**, de l'**expertise** et des **réseaux** des nombreux partenaires impliqués ainsi que de l'**expérience** de communautés et d'autres entreprises investies dans des activités similaires, ici et ailleurs dans le monde.

Bien que cette offre de soutien ne constitue pas directement un financement pour le groupe promoteur, elle représente une valeur de plusieurs milliers de dollars et un apport certain au succès de l'initiative.

Le suivi de ces initiatives permettra d'alimenter la réflexion des acteurs impliqués dans le projet ***Économie sociale et économie circulaire : potentiel de synergie et modèles d'affaires porteurs.***

¹ Les modalités de l'accompagnement seront déterminées conjointement par les porteurs d'initiatives et les personnes-ressources identifiées en fonction des besoins et des réalités propres à chacune des initiatives.

Ce projet vise à mettre en lumière l'effet levier que des entreprises d'économie sociale peuvent avoir pour accélérer le déploiement d'une économie plus durable, plus respectueuse des gens et de leur environnement. Ces initiatives seront en effet documentées en vue d'inspirer d'autres communautés et d'autres acteurs à s'engager dans l'économie circulaire.

Les initiatives recherchées sont de trois types :

- des initiatives au stade de l'élaboration (des démarches de réflexion collective visant à élaborer un projet à court terme) ;
- des initiatives en développement (prêtes à être mises sur pied) ;
- des initiatives de changement d'échelle (visant à accroître les retombées d'une entreprise d'économie sociale existante, par une diversification de ses activités, une reproduction sur d'autres territoires, une coopération forte avec d'autres organisations, etc.).

Dans tous les cas, les initiatives devront mettre de l'avant des activités d'économie circulaire et s'inscrire dans le cadre d'un projet entrepreneurial collectif (entreprise d'économie sociale, incorporée en coopérative ou en OBNL) visant la viabilité économique. Elles peuvent être portées par une ou plusieurs organisations.

En contrepartie, les porteurs des 5 initiatives retenues s'engageront à :

- partager les informations relatives à leur initiative², leurs réflexions et leurs questionnements ;
- recevoir l'accompagnement requis et souhaité, être ouvert à utiliser les conseils constructifs ;
- participer à des rencontres d'échange avec d'autres entreprises d'économie sociale impliquées en économie circulaire ;
- participer à des rencontres et à des événements pour mettre en valeur leur initiative et leurs apprentissages.

L'implication requise de la part des porteurs des initiatives retenues (un représentant par initiative) devrait représenter au maximum une quarantaine d'heures sur une période d'environ 17 mois.

² Les informations plus sensibles seront traitées en conformité avec les souhaits des porteurs d'initiatives.

Pour soumettre une initiative, veuillez remplir ce [formulaire](#) et le faire parvenir au plus tard le 13 mars 2020 à 17 h.

Le choix des initiatives retenues sera communiqué vers la mi-avril.

Le comité de sélection des projets basera son choix sur différents critères, tels que :

- la qualité et la quantité des partenariats prévus dans le cadre de l'initiative ;
- les retombées anticipées ou souhaitées (sociales, économiques et environnementales) et l'effet structurant potentiel pour la communauté ;
- la représentativité de différents milieux géographiques (milieu urbain, semi-urbain, rural, etc.) parmi les initiatives retenues ;
- l'effet levier potentiel de l'initiative pour renforcer l'écosystème territorial visant à gérer les ressources de la communauté de façon plus écologique et durable.

Pour plus d'information, veuillez contacter Marie-France Bellemare au TIESS :

marie-france.bellemare@tiess.ca

